

« On fait sauter les verrous, c'est toute l'histoire du mariage »

Le festival Regards d'humanité ouvre, ce lundi, au cinéma Quarto, à Unieux, avec la projection du film *Mustang*, suivie du témoignage de deux intervenants : Jean-Éric Garonnaire, notaire, et Maurice Bedoin, historien. Entretien avec ce dernier.

Où en est-on, aujourd'hui, du mariage arrangé ?

« Il y a encore beaucoup de pays où on pratique le mariage arrangé. C'était le cas aussi en France, il n'y a pas très longtemps. On en trouve trace déjà dans les fabliaux du Moyen-Âge, où le père souhaite marier sa fille à quelqu'un qu'il a choisi, sous peine d'entrer au couvent. C'est aussi le sujet des *Femmes savantes* où Molière explique que c'est le cœur qui doit l'emporter. Au XIX^e siècle, dans les familles qui ont du bien, on a fréquemment recours au mariage arrangé pour éviter les dispersions d'héritage. Les hommes ont alors de nombreuses maîtresses. Les choses n'évolueront qu'après la Seconde Guerre mondiale. Le film *Mustang* montre des filles emprisonnées qui s'échappent, c'est une métaphore de l'enfant d'aujourd'hui. On fait sauter les verrous, c'est toute l'histoire du mariage. »

Quel a été le rôle de l'Église ?

« L'Église tient un rôle énorme dans l'histoire du mariage. Pendant cinq siècles, l'Église pense que l'état privilégié est celui de célibataire, se marier étant un péché. Le sacrement du mariage n'apparaît qu'au XII^e siècle et devient alors le 7^e sacrement. Petit à petit, l'Église fixe les règles. Le mariage est un sacrement, il est indissoluble et destiné à la procréation. Le pape François a d'ailleurs parlé, devant le Tribunal de la Rote, en janvier 2015, de « la stabilité du mariage, son exclusivité et sa fécondité ». Lors du dernier synode, l'an passé, on a pu voir que les lignes commençaient à bouger. »

Comment est arrivé le mariage civil ?

« Il n'apparaît qu'en 1792, sous la Révolution, pour remplacer le mariage religieux. Il devient le seul légal, il s'agit d'un contrat civil. Le Code civil en 1802 en fixe les règles. L'homme a le pouvoir, la femme est considérée



■ Maurice Bedoin, historien.

Photo Jean-Marc BERTHOMIER

Mariage : quelle place aujourd'hui ?

« Aujourd'hui, le mariage garde une place importante mais d'autres types d'union sont apparus. Les couples mariés ou non, pour la plupart, souhaitent et ont des enfants. Le divorce et les séparations deviennent de plus en plus fréquents. Cette situation amène à un grand nombre de familles recomposées. Il se crée aussi de nouvelles familles avec des parents de même sexe, avec possibilité d'adoption d'enfants. Aujourd'hui, la famille type que l'on voit dans les publicités, c'est un couple avec deux enfants, un garçon et une fille. »

comme mineure. La bourgeoisie et les paysans qui ont du bien commencent alors à limiter les naissances pour restreindre les problèmes d'héritage. Chez les prolétaires, les familles restent très nombreuses. Le XIX^e siècle voit le mariage d'amour se populariser mais il ne va se développer vraiment que dans les années 70. Les femmes deviennent fréquemment salariées, elles ont recours à la régulation des naissances et des lois sociales protègent le couple. Dès lors, la femme devient l'égal de l'homme. »

REPÈRES

Histoires de familles, ce lundi 29 février

Lundi 29 février, à 20 heures.

Film : *Mustang*, de Deniz Gamze Ergüven. Intervenants : Maurice Bedoin, historien, *La famille dans le temps* ; Jean-Éric Garonnaire, notaire, *Prise en compte par le droit de l'évolution de la famille*.

CONTACTS Tél. 06.03.35.73.74

Mail : artculturefol@free.fr

Site Internet : <http://www.acf-corbusier-firminy.fr>.

Vente de billets : sur place ou en prévente (6 euros par séance) à la Maison paroissiale Saint-Firmin (4, rue Benoît-Frachon) et à la Librairie l'Irondaine (10 bis, rue Benoît-Frachon). Les cartes d'abonnement au cinéma Quarto sont également acceptées en caisse.